



Nanterre, le 12 janvier 2023

## **Objet : Préavis de grève local pour la journée du 19 janvier 2023**

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez l'intersyndicale confédérale regroupant l'ensemble des organisations syndicales appelle à une première journée de mobilisation le 19 janvier contre le nouveau projet Macron de recul de départ en retraite.

Pour les agents territoriaux et singulièrement les femmes, il s'agit d'une nouvelle peine qui s'ajoute à toutes les dégradations de carrières, de rémunérations, de conditions de travail, subit ces dernières années.

En toute logique notre Fédération a déposé un préavis national qui couvre automatiquement les mobilisations de l'ensemble des collègues : <https://www.cgtservicespublics.fr/les-luttes/actualite-des-luttes-2022/preavis-de-greve/article/la-federation-cgt-des-services-publics-depose-un-preavis-de-greve-pour-les-24005>

### **Nous revendiquons :**

- l'abandon de cette « réforme »;
- Un départ à la retraite dès 60 ans à taux plein ;
- Des départs anticipés à 55 ans ou un trimestre de départ anticipé par années d'exposition pour les salarié-es exposé-es à des facteurs de pénibilité ;
- Assurer un niveau de pension (taux de remplacement) d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète ;
- Élever le minimum de pension au niveau du SMIC pour une carrière complète ;
- Indexer les pensions sur l'évolution des salaires et sur celle des prix ;
- Prendre en compte les années d'études au travers d'une validation des périodes de première recherche d'emploi dès l'inscription à Pôle emploi ;
- Une politique volontariste d'égalité salariale femmes-hommes, améliorant la retraite des femmes et abondant les ressources des régimes.

Pour être en mesure d'accomplir l'ensemble de nos missions avec la plus grande efficacité, le gouvernement doit faire le choix de dotations budgétaires supplémentaires de l'État pour mettre en œuvre l'ensemble de ces mesures, pour le maintien, l'amélioration, le renforcement de l'ensemble de nos services publics, c'est-à-dire des services rendus à la population, du berceau à la fin de vie, le choix de l'intérêt général.

**Par ailleurs, il existe de nombreuses revendications locales qui s'expriment aussi dans la période. Celles-ci ont pour principaux sujets les réorganisations du service public, les conditions de travail, les remises en cause du temps de travail, les déroulements de carrières.**

**Nos syndicats CGT de la mairie de Nanterre, s'inscrivent dans ce cadre et, avec les personnels, revendiquent :**

- La fin de l'accompagnement des politiques d'austérité et l'abondement des moyens pour le service public ;
- La fin des suppressions d'emplois et des créations de postes partout où c'est nécessaire.
- Le respect des principes statutaires en matière de déroulement de carrières et des avis des CAP du CIG.
- La réponse par l'autorité aux interpellations et courriers des agents formulés individuellement ou collectivement.
- Le respect des instances représentatives du personnel et des représentants mandatés et élus, de la démocratie sociale et des syndicalistes qui la défende.
- Une définition collective par les équipes de travail des objectifs de service et des moyens de mise en œuvre.
- La reconnaissance, en termes de moyens, des espaces temps consacrés à l'échange entre les agents et leur hiérarchie sur l'organisation du travail et les relations au sein des services.
- Le maintien et le développement des droits et garanties collectifs et individuels des personnels territoriaux de la mairie de Nanterre.

C'est pour cela, que nous déposons ce préavis de grève pour la journée du 19 janvier 2023, de 0 h à 24 h, pour l'ensemble des agent-es de la ville de Nanterre.

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos salutations syndicales.

Pour la CGT des Territoriaux de Nanterre,



Monique Dalle  
Secrétaire Générale